Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Luc Strohm nommé vice-président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise

Le Conseil d'Etat a nommé aujourd'hui Jean-Luc Strohm au poste de vice-président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV). Selon la loi organisant la BCV, il revient en effet à l'Exécutif cantonal de nommer le vice-président. Il a ainsi suivi la proposition du Conseil d'administration de la Banque. Jean-Luc Strohm, actuellement membre de ce Conseil, assumera sa nouvelle fonction dès le 1er janvier 2008.

Cette décision intervient suite à la démission au 31 décembre 2007 de l'actuel vice-président, Paul Hazenfratz, dont le successeur en qualité de membre a été désigné en la personne de Stephan Bachmann. La question de la vice-présidence restait ainsi en suspens et le Conseil d'administration a suggèré - se basant sur des critères d'expérience et de compétences bancaires - d'attribuer la vice-présidence à Jean-Luc Strohm.

Né en 1941 à Lausanne, marié, de nationalité suisse, domicilié à la Croix-sur-Lutry, Jean-Luc Strohm est licencié en droit/droit suisse et en Sciences Economiques et commerciales de l'Université de Lausanne. Après une carrière de trente ans à l'Union de Banques Suisses (UBS), il a dirigé la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) de décembre 1993 à juin 2005. Il a également assumé la présidence des Chambres de Commerce suisses.

Le Conseil d'Etat se félicite de cette nomination, persuadé que, grâce à ses compétences reconnues et à sa connaissance approfondie du monde bancaire, Jean-Luc Strohm s'acquittera à pleine satisfaction de son mandat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 septembre 2007

DEC, Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 ou 079 231 86 64